Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 3: Espaces verts et jeux d'enfants

Artikel: Population et production agricole

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Population et production agricole

Economistes, sociologues et politiques s'accordent à dire – en pleine prospérité du monde occidental – que le problème de la faim dans le monde devient très grave. L'aide technique aux pays sous-développés procure des quantités plus grandes de vivres, mais le nombre des bouches à nourrir croît plus rapidement que la production. Parallèlement, en Suisse, tout le monde crie à l'abus lorsque le prix du lait ou de la côtelette augmente.

Nous n'en sommes sans doute pas encore au point où nous ne pourrons plus acheter des excédents de vivres à l'étranger pour nous nourrir. Mais, de même qu'il est utile de montrer aux paysans des pays lointains à tirer un meilleur parti du sol, de même il apparaît nécessaire de tirer parti le mieux possible de notre propre terre, non seulement pour assurer notre sécurité sur le plan militaire, mais encore pour garantir notre survie en temps de paix.

Jusqu'ici, la Confédération, liée d'ailleurs par la Constitution, a voulu tout à la fois pourvoir à la prospérité de l'agriculture et maintenir une population paysanne aussi nombreuse que possible.

Une bonne partie des critiques – ou plus précisément des récriminations – dirigées contre la politique agraire officielle peut se résumer ainsi: pourquoi payer plus cher des produits agricoles suisses que l'on peut se procurer ailleurs à meilleur compte? Les auteurs de ces critiques devraient être logiques, et demander carrément et publiquement que l'agriculture soit soumise au régime de la liberté de commerce et d'industrie. Tant qu'ils n'auront pas le cran de le faire, ils paraîtront inconséquents. Le climat, le relief et la nature du sol ne permettent pas de descendre en Suisse au niveau des prix de revient des grands pays plats, bien irrigués et bien ensoleillés.

Si l'on admet qu'il est nécessaire de tirer le meilleur parti possible de notre sol, il faut garantir aux paysans l'écoulement en priorité de leurs produits, à des prix couvrant les frais de production (ceux-ci comprenant le revenu du paysan, comparable à celui d'un artisan ou d'un commerçant, quels que soient les prix mondiaux). Sans cette garantie, la terre serait abandonnée, et l'on devrait importer la presque totalité des aliments nécessaires à six millions de personnes. En donnant cette garantie, on peut couvrir 60% des besoins. Le résultat n'est pas négligeable, dans un monde qui affronte les problèmes de la surpopulation.

Malheureusement, la politique agraire officielle est faussée par les efforts que l'on fait pour maintenir à flot des

Les portes Alupan sont indéformables

et se prêtent particulièrement bien comme portes palières sur galeries couvertes ou comme portes d'entrées sous porche.
Les panneaux de portes ALUPAN ont 40 mm d'épaisseur et se composent d'un panneau NOVOPAN entouré d'alaises et plaqué sur les deux faces de tôles aluminium.

– Les portes d'entrées sont souvent exposées à des différences de températures atteignant 40° C. Les portes ALUPAN résistent à ces variations, ce qui en garantit l'étanchéité parfaite en toute saison.
– Les panneaux de portes ALUPAN sont livrés semi-finis et sur mesure au menuisier, qui les termine et les pose,

Keller + Cie SA Klingnau (Argovie)
056 5 11 77

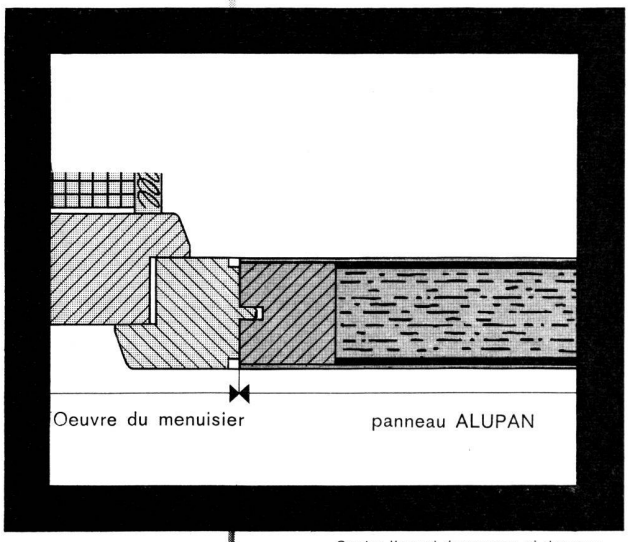

alupan

Contre l'envoi du coupon ci-dessous nous vous enverrons volontiers les directives concernant l'envoi des panneaux ALUPAN ainsi que le prix-courant.
Pour résoudre tout problème d'application, un spécialiste de notre service technique sera mis gracieusement à votre service sur demande.

Coupon

(prière de retourner sous pli fermé)
Veuillez m'envoyer:
..... exemplaire des directives sur l'emploi des panneaux ALUPAN
..... exemplaires du prix-courant ALUPAN

Nous attendons l'un de vos collaborateurs du service technique
le .....
il voudra bien s'adresser à Monsieur:

.....

pour une demande de renseignements éventuels notre tél. porte le numéro:

date

nom

adresse

Equitherme®

Equipements de réglage d'installations de chauffage

Forme moderne, gamme d'appareils élargie, installation simplifiée

Le régulateur de chauffage **«Equitherme-Junior»** équipé d'un amplificateur transistorisé convient particulièrement aux installations de chauffage de petite à moyenne importance

Il est livrable en deux exécutions:

Type ERTO
Régulateur à action à deux échelons pour la commande d'un brûleur à mazout

Type ERTJ
Régulateur à action à deux rapidités pour la commande d'une vanne ou d'un robinet mélangeur à vitesse lente

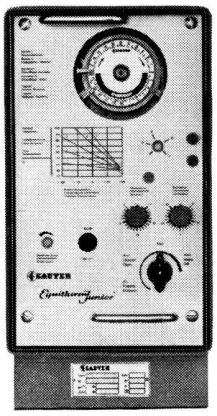

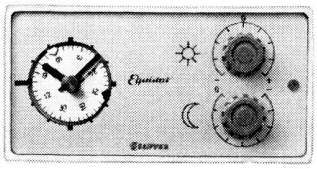

Télémanœuvre Equistat

A l'aide de l'**«Equistat»** les températures de jour et de nuit peuvent être ajustées à distance à partir de l'appartement même

L'élargissement de la gamme de régulateurs électroniques de chauffage **«Equitherme»** permet encore une meilleure adaptation aux conditions fixées par chaque installation. Les ensembles de réglage à action à deux échelons ou à action progressive conviennent aux installations de chauffage de toutes importances

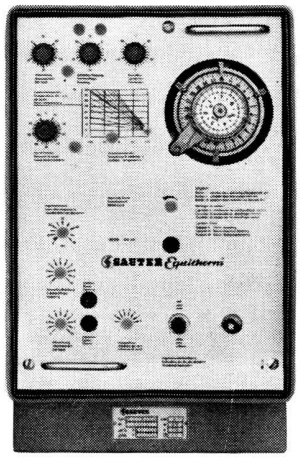

SAUTER

Fr. Sauter S.A., 4000 Bâle 16
Fabrique d'appareils électriques
Téléphone 061 / 32 44 55, Télex 62 260

I 148

Bureaux techniques à Genève, Lausanne, Zurich, Berne, St-Gall, Lugano

entreprises qui ne sont pas viables parce que leur production est de toute manière trop faible. Les données statistiques sont très révélatrices. Lors du dernier recensement, en 1955, après avoir écarté toutes les exploitations pratiquant des cultures spéciales (vignes et fruits notamment), on trouvait 180 000 entreprises agricoles. 45 000 d'entre elles se partageaient la moitié des terres cultivables, soit 500 000 hectares. Les 135 000 autres devaient se contenter, en moyenne, de moins de 4 hectares (8 à 9 poses vaudoises) chacune.

C'est pour ces entreprises que l'on multiplie les subventions dites sociales, dont le montant rassemblé apparaît considérable mais qui se réduisent, lorsqu'elles sont dispersées sur cent mille têtes, à quelques centaines de francs.

Y a-t-il grand mal à cela? Il faut répondre tout d'abord que ces subventions n'améliorent nullement le rendement. Au contraire, elles sont destinées à payer un travail non rentable: celui du malheureux qui n'a pas assez de terres pour s'équiper normalement.

Il faut surtout constater qu'en prolongeant l'existence d'entreprises destinées à disparaître, la politique officielle a pour effet de renchérir le prix des terres, au détriment des exploitations rentables. Les paysans se plaignent – avec raison – du coût déraisonnable du sol; leurs organisations s'ingénient à mettre sur pied un régime de propriété foncière tel qu'il permettrait aux jeunes de reprendre des domaines sans se charger de dettes excessives. Avant de faire du droit, il faut analyser les réalités économiques: la politique de soutien des exploitations non viables est une cause essentielle de renchérissement des terres.

En écrivant cela, nous savons à quoi nous nous exposons. Une fois de plus, on nous répondra qu'il s'agit de défendre l'exploitation familiale, et que la Suisse convient aux petites exploitations.

Cette réponse n'est pas honnête. Preuve en soient les chiffres cités plus haut. Tous les paysans savent très bien qu'à moins de se livrer à des cultures spéciales (que l'on ne peut développer sans risque grave de surproduction) une exploitation – à la fois petite et familiale – a besoin de 25 poses de terre (12 hectares) au moins.

Pour tirer le meilleur parti du sol, il faudrait supprimer toutes les aides dites sociales en faveur de l'agriculture, et utiliser les sommes ainsi libérées pour mieux payer la production agricole.